



Commune de
Sommaing sur Écaillon

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Cambrai

Canton de Caudry

59213 Sommaing

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 017/2025

Séance du 03 juin 2025

Date de convocation : 27/05/2025
Date d'affichage : 27/05/2025

Secrétaire de séance : Monsieur MAUZÉ Jean-François

Nombre de conseillers : 10

Présent(e)s :

Monsieur SALENGRO Roland
Madame BERTON Dominique
Madame DEHIÈRE Aurélie
Madame DESOMBREUX Clarisse
Monsieur MAUZÉ Jean-François
Madame GERARDEAUX Marlène
Monsieur LENOIR Christian

Absent excusé :

Monsieur DUFOUR Frédéric
Monsieur GABELLE Simon
Monsieur DELHAYE Guillaume

Absents ayant donné procuration :

Objet : Modification du trottoir de M. et Mme Flament

M. le maire fait part à l'assemblée du courrier de M. et Mme Flament du 8 avril 2025, adressé à la commune de Sommaing.

M. et Mme Flament souhaitent modifier le trottoir devant leur habitation, en remplaçant le revêtement actuel (stabilisé renforcé) par des dalles gravillonnées sur toute la largeur de la façade.

Vu l'aménagement récent du centre-bourg et la réfection des trottoirs avec deux types de revêtement : béton désactivé et stabilisé renforcé.

Vu la prise en compte des desiderata de M. et Mme Flament lors des réunions publiques organisées en avril 2021.

Considérant que les travaux envisagés par M. et Mme Flament compromettraient l'harmonie du centre-bourg.

Envoyé en préfecture le 04/06/2025
Reçu en préfecture le 04/06/2025
Publié le *SLOW*
ID : 059-215905753-20250604-D0172025-DE

Le conseil municipal donne un avis défavorable au remplacement du stabilisé renforcé par des dalles gravillonnées.

Néanmoins, la municipalité confirme son accord pour le remplacement du revêtement actuel du trottoir devant l'habitation de M. et Mme Flament par du béton désactivé à condition qu'il soit strictement identique à celui qui recouvre les autres trottoirs de la rue de Saint-Quentin et que ce remplacement soit pris en charge financièrement par M. et Mme Flament.

6 POUR	0 ABSTENTION	0 CONTRE
--------	--------------	----------

Certifié exécutoire par Nous Maire de Sommaing sur Écaillon. Compte tenu de la réception en Sous-Préfecture et de sa publication le 04/06/2025

Le Maire,

Roland SALENGRO



Pour copie certifiée conforme Sommaing sur Ecaillon, le 04/06/2025

Le Maire,

Roland SALENGRO

Le Secrétaire,


